

SUIVI DES NICHOS
A CHOUETTE CHEVECHE
DANS LE DOMFRONTAIS

(1996-1997)

STEPHANE LECOCQ

SUIVI REALISE PAR LE
GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

A LA DEMANDE DU
PARC NATUREL REGIONAL
NORMANDIE - MAINE

(MAI 1997)

SOMMAIRE

Avant-propos

1- Introduction

2- Méthodes

2-1 Localisation des nichoirs

2-2 Contrôle des nichoirs

3- Résultats

3-1 Contenu des nichoirs

3-2 Commentaires

- la chevêche

- l'étourneau

- autres passereaux

- la fouine

- autres occupants

4- Etat des nichoirs et nature des travaux effectués

5- Remarques concernant le milieu proche des nichoirs

6- Conclusions

7- Participants

8- Bibliographie

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de l'opération "chouette chevêche - suivi des niohirs" inscrite au programme d'investissement 1995, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine confie au Groupe Ornithologique Normand, qui accepte, la maîtrise d'oeuvre d'une action de protection de la chouette chevêche, prolongement des actions entreprises depuis le mois de mai 1989.

CONVENTION N° 960507E

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de l'opération "chouette chevêche - suivi des nichoirs" inscrite au programme d'investissement 1995, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine confie au Groupe Ornithologique Normand, qui accepte, la maîtrise d'oeuvre d'une action de protection de la chouette chevêche, prolongement des actions entreprises depuis le mois de mai 1989.

**CONVENTION
N° 960507E**

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de l'opération "chouette chevêche - suivi des nichoirs" inscrite au programme d'investissement 1995, le Parc Naturel Régional Normandie-Maine confie au Groupe Ornithologique Normand, qui accepte, la maîtrise d'oeuvre d'une action de protection de la chouette chevêche, prolongement des actions entreprises depuis le mois de mai 1989.

CONVENTION N° 960507E

1 - INTRODUCTION

Les nichoirs à chevêche du Domfrontais sont contrôlés chaque année depuis 1993. Ils sont installés dans 31 propriétés réparties sur huit communes.

La plupart des propriétés accueillent deux nichoirs qui sont distants de 100 à 500 mètres selon les possibilités offertes par le milieu. Plusieurs sont isolés mais toujours installés dans un site favorable. Enfin, une des propriétés, située sur la commune de Saint-Roch-sur-Egrenne, en accueille quatre regroupés sur deux sites.

Sur les soixante nichoirs présents en 1993, cinquante-quatre étaient encore en place au printemps 1996. Leur récent contrôle a fourni un certain nombre de données à la fois sur le contenu mais aussi sur l'état de conservation de ces "boîtes" dont certaines sont accrochées depuis 1989. Le présent rapport présente donc le détail de ces données, ce qui complètera celles obtenues ces dernières années.

Une nouvelle fois, ces résultats sont marqués par l'absence d'indice se rapportant à la chouette chevêche, reflet probable d'une densité de plus en plus faible dans la région considérée.

2 - METHODES

2 - 1 LOCALISATION DES NICHAIRES

Plusieurs modifications ont été effectuées au cours de l'hiver 1996 - 1997. Le nichoir AN 28, dont le transfert était prévu (voir rapport précédent), est désormais en place sur un site de la commune de Barenton. Les nichoirs AN 04 et AN 34 qui avaient été retrouvés au sol lors du dernier contrôle ont été replacés en mars 1997 dans une propriété située également sur la commune de Barenton (tableau 1). Parmi les éléments qui modifient quelque peu le dispositif qui était celui de 1996, notons que le poirier qui abritait la cavité aménagée repérée AN 41 n'a pas été retrouvé lors du dernier passage. Le nichoir suspendu NS 06 qui avait disparu en 1994 a pu être récupéré chez le propriétaire du terrain mais n'a pas été remplacé pour l'instant. Les nichoirs NS 05 et NB 01, disparus en 1994 pour l'un et 1995 pour l'autre n'ont pas été remplacés. Ces deux nichoirs n'apparaissent donc pas dans le tableau 1. Enfin, signalons qu'une petite erreur s'est glissée dans le tableau du précédent rapport. Le nichoir AN 16 se trouve sur la commune de Barenton au lieu dit "la Lamerie" et non sur la commune de Saint-Georges-de-Rouelley.

2 - 2 CONTROLE DES NICHAIRES

Comme les années précédentes, la période de nidification a été évitée pour des raisons évidentes de dérangement. Tous les contrôles ont donc été effectués entre novembre 1996 et février 1997 selon les disponibilités de chacun. Bien qu'il soit rare de trouver des oiseaux vivants dans les nichoirs à cette période de l'année, tout au moins dans la journée, les occupants du printemps ont, en général, laissé suffisamment d'indices pour être identifiés.

Cette période de l'année est aussi celle des travaux d'entretien des nichoirs et de leurs fixations, travaux qui nécessitent parfois l'enlèvement tempo-

raire du nichoir. À chaque visite, nous nous efforçons de rencontrer les propriétaires afin qu'ils soient informés de notre passage et du suivi en général.

TABLEAU 1: LOCALISATION DES NICHOURS

Commune	lieu-dit	propriétaire	Réf du nichoir
SAINT - GEORGES DE ROUELLEY	Le Bourg	B. VENTEJOU	AN 01
	Les Baillées	Y. BRAZARD	AN 02 AN 03
	La Divière	G. MARTEL	AN 05 AN 15
	Les Tesnières	L. MONTECOT	AN 06 AN 23
	La Masure	G. LE DEZERT	AN 09 AN 25
	La Masure	M. BOULE	AN 26 AN 27
	La Giroisière	B. BESNARD	AN 10 AN 13
	La Provostière	H. MOGONDIN	AN 20 AN 21
	La Provostière	R. LECORNU	AN 37
	Les Ouvrouées	M. LE CUISINIER	AN 36
BARENTON	La Lamerie	A PIOLINE	AN 16 /
	Le Mitouin	G. POUILLAIN	AN 04 AN 34 NOUVEAU SITE
	MAIS. DE LA POMME ET DE LA POIRE		AN 28 NOUVEAU SITE
ROUELLE	Le Malabri	B. BUSNOT	AN 32
SAINT -CYR DU BAILLEUL	La Durère	D. BOULAY	AN 24
	La Ramardière	J.L. SAUVE	AN 29 AN 38
SAINT -ROCH SUR EGRENNE	La Petite Brasse	A. CROCHET	AN 30 AN 41 PAS RETROUVE
	La Pervenche	G. POTTIER	AN 35
	L'Oraille	F. MONTEBAULT	NS 02 NS 04 NB 06 NB 14
	Le Parc	E. LEDEME	NS 10 NB 07
	Les Renaudières	G. DUROY	NS 03 NS 09
	Village Pottier	G. CHORIN	NB 08 NB 13

SAINT- MARS D'EGRENNE	La Véronnière	L. BOURENT	NS 06 RETROUVÉ DANS UNE GRANGE. TOMBÉ EN 94 NB 04
	Terrain communal	La Commune	NB 02
	L'Oisellerie	R. JOUBIN	NB 05
LA HAUTE CHAPELLE	Le Pré du Parc	A. CROCHET	AN 22 AN 07
	La Guyardière	R. GRIPPON	NB 10 NB 11
	La Bardouillère	R. GRIPPON	NB 03 NS 08
	La Blanchère	R. GRIPPON	NS 07 NB 09
	La Pesnière	B. LEROUX	NS 01 NB 12
	Le Bois Landelle	M. LHOMER	NB 16 NB 19
SAINT- GILLES DES MARAIS	Les Bluttières La Moussonnières La Piochère	P. FERARD M. VEZARD	NB 15 NB 17 NB 18 NB 20

3 - RESULTATS

3 - 1 CONTENU DES NICHOURS

Le contenu de 54 nichours a pu être vérifié contre 55 lors du dernier passage. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau 2 qui propose en même temps pour chaque nichour, ceux des deux années précédentes.

À la lecture du tableau, on peut constater qu'une nouvelle fois la chouette chevêche a brillé par son absence : aucune des installations n'a été occupée au printemps 1996. La seule donnée obtenue dans les nichours concerne un cadavre déjà ancien trouvé sur un site visité en 1995.

Comme les années précédentes, la plupart des sites ont été occupés au printemps par des passereaux cavernicoles, l'étourneau et la mésange charbonnière étant les deux espèces les plus couramment rencontrées. Les indices de fouine sont stables dans les pourcentages (tableau 3) bien que de nouveaux nichours aient été visités.

Les principales données recueillies à l'occasion de ce contrôle sont détaillées ci-après dans les commentaires.

3 - 2 COMMENTAIRES

- la chevêche

En 1995, la chouette chevêche avait fréquenté les nichours NS 08 et NB 09 situés respectivement dans les "villages" de la Bardouillère et de la Blanchère sur la commune de la Haute Chapelle.

Le premier avait été utilisé pour la nidification tandis que le second abritait un individu à l'automne. Ces deux nichoirs n'ont pas été réoccupés en 1996 par le rapace ni par une autre espèce d'ailleurs. Sur le site de la Blanchère, le second nichoir (NS 07), situé à une centaine de mètres du NB 09 a, lui, servi de garde-manger à la fouine. Pas moins d'une trentaine de micro-mammifères (tous dans un état de décomposition avancée) y étaient entassés.

À la Bardouillère, le second nichoir (NB 03) a lui aussi été régulièrement visité par la fouine. Son nettoyage le 25 janvier 1997 a permis d'identifier parmi les débris les restes d'une chevêche.

Ce cas précis ne permet pas d'affirmer que le nichoir a servi de piège à la chevêche : la chouette a pu être trouvée morte à l'extérieur et ramenée ensuite vers le nichoir servant de garde-manger à la fouine. Cela dit, la menace que fait peser la fouine en visitant régulièrement certains nichoirs est grande. La densité de chevêche étant très faible, ce type de prédation pourrait compromettre la survie de l'espèce sur certains sites.

Les prouesses acrobatiques de la fouine dépassent notre imagination. Tous les nichoirs que nous avons mis en place dans le Domfrontais sont probablement des gîtes potentiels pour ce prédateur. Quelques-uns sont équipés d'une seringue contenant un répulsif à chien mais l'efficacité de ce système n'est pas bien connue. Il est évident que, à moyen terme, il faudra remplacer ou modifier ces nichoirs de modèles classiques. Le nichoir dit "caisse à vin", muni d'une chicane anti-fouine pourrait être la solution. Un autre nichoir, utilisé actuellement pour la protection de la chouette de Tengmalm, semble très efficace contre les mustélidés grâce à son toit basculant (Beaud 1995).

En attendant, la chouette chevêche "s'accroche" toujours dans ce secteur bien que les nichoirs ne lui soient pas d'un grand secours. Nous avons constaté qu'ils n'étaient pas occupés lors d'un affût crépusculaire effectué le 21 juin 1996. Ce soir là, une chevêche s'était manifestée spontanément vers 23 heures sur le site de la Blanchère à environ 200 mètres des installations.

- l'étourneau

Cette espèce a utilisé au printemps 1996, dix neuf nichoirs contre vingt-et-un en 1995. La fréquentation des nichoirs par les étourneaux semble donc se stabiliser.

TABLEAU 2 : CONTENU DES NICOIRS

Réf du nichoir	1994	1995	1996
AN 01	vide	nid étourneau	nid étourneau
AN 02	nid charbonnière	nid charbonnière	nid charbonnière
AN 03	vide	sittelle	vide
AN 05	nid étourneau	insectes hyménoptères	fouine (grive morte) + stock de nourriture
AN 06	vide	rouge queue fr bl	vide
AN 07	rouge queue fr bl	fouine (traces)	nid étourneau
AN 09	nid charbonnière	vide	nid charbonnière
AN 10	vide	nid charbonnière	nid charbonnière
AN 13	nid charbonnière	nid charbonnière	vide
AN 15	vide	nid étourneau	nid étourneau
AN 16	vide	vide	vide
AN 20	vide	nid charbonnière	nid étourneau
AN 21	rouge queue fr bl	nid charbonnière	rouge queue fr bl

AN 22	nid charbonnière	fouine (traces)	nid étourneau
AN 23	rouge queue fr bl	nid charbonnière	fouine
AN 24	vide	nid charbonnière	fouine <small>féces à l'entrée</small>
AN 25	nid charbonnière	nid charbonnière	nid charbonnière
AN 26	nid étourneau + traces de fouine	nid étourneau	nid étourneau
AN 27	nid étourneau + traces de fouine	nid étourneau	nid étourneau + traces de fouine
AN 28	rouge queue fr bl	rouge queue fr bl	nid charbonnière
AN 29	nid charbonnière	nid étourneau	nid étourneau
AN 30	nid étourneau	nid étourneau	nid étourneau
AN 32	nid charbonnière	nid étourneau	vide
AN 35	vide	nid étourneau	nid étourneau
AN 36	vide	frelon	frelon
AN 37	vide	nid charbonnière	nid charbonnière
AN 38	vide	nid étourneau	sittelle
NB 02	nid sittelle	nid sittelle	vide
NB 03	nid étourneau	fouine (traces)	fouine (traces) cadavre chevêche
NB 04	nid étourneau	nid étourneau	nid étourneau + cadavre d'un adulte
NB 05	nid étourneau	nid étourneau	nid étourneau
NB 06	nid étourneau	nid étourneau	nid étourneau + entrée nichoir burinée par un pic
NB 07	vide	nid étourneau	nid étourneau
NB 08	nid étourneau + maçonnage sittelle	nid sittelle	nid de frelon + maçonnage sittelle
NB 09	frelon	chevêche vivante	vide
NB 10	nid étourneau	nid étourneau	rouge queue fr bl
NB 11	nid sp?	vide	vide
NB 12	nid étourneau	nid étourneau	nid étourneau
NB 13	nid étourneau	nid étourneau	vide
NB 14	nid étourneau	nid étourneau	beaucoup de loin mais pas de véritable nid
NB 15	nid charbonnière	nid charbonnière	vide
NB 16	nid sittelle	nid sittelle	nid étourneau
NB 17	vide	nid étourneau	nid étourneau
NB 18	nid charbonnière	vide	vide
NB 19	nid étourneau	nid étourneau	indice fouine
NB 20	nid sittelle	nid sittelle	nid charbonnière
NS 01	vide	vide	rouge queue fr bl + indice fouine
NS 02	rouge queue fr bl	nid charbonnière + indice fouine	nid indéterminé
NS 03	nid étourneau	nid étourneau	nid charbonnière
NS 04	nid étourneau	fouine	nid étourneau
NS 07	nid étourneau	nid charbonnière	fouine <small>stock de nourriture</small>
NS 08	vide	chevêche (nid)	vide
NS 09	rouge queue fr bl	nid charbonnière	rouge queue fr bl
NS 10	nid étourneau	nid étourneau	nid étourneau

À la lecture du tableau 2, on remarque que :

- dans quatorze cas, les étourneaux ont réutilisé les nichoirs occupés l'année précédente,
- dans huit cas, ils ont utilisé les nichoirs des deux années précédentes,
- dans quatre cas, ils ont occupé les nichoirs des trois années précédentes.

Un roulement s'opère donc mais certains couples restent fidèles à leur site de nidification ce qui explique, en partie, la forte présence de l'espèce dans les nichoirs même si le phénomène semble se stabiliser. Contrairement à d'autres espèces telles les mésanges ou la sittelle torchepot, l'étourneau n'utilise pas les nichoirs en période internuptiale. Adultes et jeunes se regroupent en bande pour former des dortoirs collectifs situés en général sur des arbres. L'étourneau trouvé mort dans le nichoir NB 04 était en plumage adulte. D'après son état, ce cadavre était là depuis plusieurs mois, c'est à dire depuis la période de nidification.

- autres passereaux

Trois autres espèces de passereaux utilisent les nichoirs de façon régulière: le rougequeue à front blanc, la sittelle torchepot et la mésange charbonnière. Cette dernière est l'espèce la plus couramment rencontrée après l'étourneau (tableau 3). Avec huit nichoirs occupés au printemps 1996, elle est cependant en net recul par rapport à 1995 où elle était présente dans douze nichoirs.

Le rougequeue à front blanc a laissé son nid caractéristique dans au moins quatre nichoirs en 1996. Le nid indéterminé du nichoir NS 02 aurait pu être attribué à cette espèce vu les matériaux utilisés : herbes, mousse, feuilles.

Enfin, la sittelle torchepot a réduit l'entrée de deux nichoirs en 1996 contre quatre en 1995. Dans le nichoir NB 08, le bloc de mortier qui avait réduit l'entrée à environ 35 millimètres de diamètre pesait presque 1200 grammes.

- la fouine

Le tableau 2 indique que la fouine a visité au moins huit nichoirs en 1996. Aucun ne semble avoir été utilisé pour la reproduction mais pour la première fois au moins deux ont servi à stocker de la nourriture. Cela sous-entend bien entendu des visites régulières de la part du mustélide même si dans le cas du nichoir NS 07 le stock de nourriture (à peu près une trentaine de micro-mammifères) était abandonné depuis plusieurs semaines.

Les autres indices ou "traces" qui trahissent le passage d'une fouine dans un nichoir sont ses crottes, parfois nombreuses, laissées à l'intérieur ou sur le toit pour les nichoirs à balcon. Les cadavres de certains passereaux sont également de bons indicateurs (grive mauvis dans le nichoir AN 05). Il semble intéressant de souligner que sur ces huit nichoirs visités par la fouine, un seul l'a été pour la deuxième année consécutive. Bien entendu, il est possible que le carnivore passe régulièrement sans laisser de traces ce qui serait inquiétant pour la chevêche mais, en l'état actuel des choses, rien ne permet de confirmer cette hypothèse.

- autres occupants

Comme les années précédentes, plusieurs nichoirs ont été visités par des insectes de l'ordre des hyménoptères. Le frelon a colonisé deux d'entre eux. Les nids abandonnés ont été retirés lors du nettoyage. Des ébauches de nids appartenant à d'autres espèces de guêpes sociales ont également été trouvés.

TABLEAU 3 : OCCUPATION DES NICHOURS
(RECAPITULATIF)

ESPECES + nichours vides	nombre	%
Étourneau sansonnet	19	35
Mésange charbonnière	8	15
Fouine (comme unique occupant)	6	11
Rougequeue à front blanc	4	7,5
Frelon	2	3,5
Sittelle (comme unique occupant)	1	1,5
nids indéterminés	2	3,5
Nichours vides	12	23
Total	54	100

4 - ETAT DES NICHOURS ET NATURE DES TRAVAUX EFFECTUES

La plupart des nichours sont dans un très bon état y compris ceux posés depuis 1989.

Il n'y a rien à signaler concernant la partie bois qui résiste bien aux intempéries grâce aux traitements appliqués avant la pose. Deux nichours seulement ont été dépendus lors du dernier contrôle pour de petites réparations.

Le carton bitumé protégeant le toit résiste moins bien et doit être changé tous les deux ou trois ans. L'utilisation de ce matériau pourrait être abandonnée après épuisement du rouleau au profit d'une toile étanche plus souple et facile à agraffer.

Quelques fixations ont dû être remplacées mais dans la plupart des cas seulement retendues.

5 - REMARQUES CONCERNANT LE MILIEU PROCHE DES NICHOURS

Par rapport aux autres sites, nous avons remarqué que le bocage sud de Saint-Georges-de-Rouelley est détérioré : présence de maïs, de haies peu denses et peu homogènes, présence de grandes parcelles, laissant peu de sites potentiels à la "fixation" de la chevêche, notamment aux lieux-dits "la Provostière, la Giroisière, le Malabri à Rouellé.

Peu de vergers et de haies à la Pervenche sur la commune de Saint-Roch-sur-Egrenne.

Le bocage des communes de Saint-Mars-d'Egrenne et de la Haute Chapelle est également très dégradé à proximité de certains sites aménagés. Les derniers vergers se présentent de plus en plus comme des îlots et sont peu ou pas renouvelés.

L'herbage, élément essentiel pour la survie de la chevêche dans notre région, cède du terrain face au maïs conquérant.

D'une manière générale, le milieu proche des nichours répond de moins en moins aux exigences de la chouette chevêche et cette tendance ne devrait pas s'inverser prochainement.

6 - CONCLUSION

La conclusion de ce rapport aurait pu, à peu de choses près, ressembler à celles des précédents puisqu'aucun nichoir n'a véritablement servi d'abri à la chouette chevêche.

C'est plutôt sous la forme d'un bilan qu'il faut regarder les choses, bilan d'une expérience qui, après quatre ans, peut être considérée comme un échec total. Les objectifs de l'opération étaient de :

- pallier le manque de cavité par la pose de nichoirs,
- permettre à des couples de nicher dans de meilleures conditions.

Il convient de rappeler que, en 1988, la chevêche que nous s'avions déjà en fort déclin en Normandie, présentait encore dans le Domfrontais une population relativement importante avec notamment quinze chanteurs recensés autour de Barenton et Saint-Georges-de-Rouelley (Lemoine 1989). Au printemps 1997, il ne restait sur la même zone que trois ou quatre chanteurs (Lecocq en prép.) ce qui illustre le déclin rapide subi par l'espèce dans cette région. La cause essentielle de ce déclin repose sur la dégradation de son habitat.

La combinaison "herbage, verger, chevêche" semble être une trilogie presque parfaite :

- avec moins d'herbages, il y a moins d'insectes,
 - avec moins de vergers (ou de haies), il y a moins de cavités,
- et donc, au bilan, ... moins de chevêches.

Nos nichoirs, cavités de luxe, n'ont jamais rempli le rôle que nous espérions. Par ailleurs, nous nous sommes aperçus que les cavités naturelles ne faisaient pas toujours défaut contrairement à la chevêche elle-même.

Plus rarement, nous avons constaté que des chevêches présentes à proximité de nichoirs ont ignoré ceux-ci depuis le début du suivi. Avec seulement deux nichoirs utilisés temporairement, sur une soixantaine disponibles pendant quatre années, le bilan est plutôt maigre.

La mise en place de nichoirs comme mesure de protection pour la chevêche n'est certes pas inutile. Cependant, il nous paraît bien difficile de mettre un terme au déclin de ce nocturne en utilisant uniquement ce moyen. Tant que les herbages, les haies et les vergers disparaîtront du Domfrontais, les nichoirs ne seront pas d'un grand secours pour la chevêche. La vitesse à laquelle cette population s'est effondrée semble le confirmer.

7 - PARTICIPANTS

Quatre personnes ont assuré ce suivi 1996 - 1997 :
F. BAZIN, S. HAMEL, S. LECOCQ, S. LETESSIER.

8 - BIBLIOGRAPHIE

Breud, M., 1995 - Protection de la chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) grâce au nichoir à toit basculant. Nos oiseaux 43 : 187-192.

Lemoine, O., 1989 - Un oiseau des bocages du Parc: la chouette chevêche. Dénombrements. Analyses des biotopes. Mesures de protection. Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Environnement Vôtre : 55 p.

Rédaction: Stéphane LECOCQ
Groupe Ornithologique Normand
Université 14032 Caen cedex